



**Hôtel de Ville**  
**59283 RAIMBEAUCOURT**

Envoyé en préfecture le 12/07/2018  
Reçu en préfecture le 12/07/2018  
Affiché le **SLO**  
ID : 059-215904897-20180711-ARRETE2\_LDT2018-AU

**A R R E T E**

Délégation du Conseil Municipal au Maire  
Article L 2122-22 du CGCT

Ouverture d'une ligne de trésorerie

Le Maire de Raimbeaucourt,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 07 avril 2014 modifiée par les délibérations des 29 décembre 2014, 10 février et 23 juin 2017 accordant au Maire de Raimbeaucourt la délégation au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en matière d'ouverture de ligne de trésorerie,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 29 mai 2017 relative à l'adhésion de la Commune à l'Agence France Locale – Société Territoriale

Vu la proposition de l'Agence France Locale,

Considérant qu'il y a lieu d'ouvrir une ligne de trésorerie,

**ARRETE**

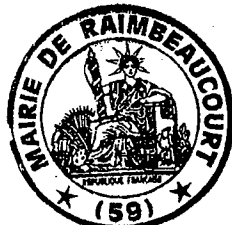
Article 1 : Une ligne de trésorerie est ouverte auprès de l'Agence France Locale selon les conditions suivantes :

- montant maximum : 250 000 € - en cours plafond
- durée totale : maximum 364 jours
- date d'entrée en vigueur : 18 juillet 2018
- date d'échéance finale : 17 juillet 2019
- taux d'intérêts : Eonia auquel s'ajoute une marge de 0.29%
- base de calcul des intérêts : mensuel base exact/360
- commission de non-utilisation (CNU) : 0.10% de l'encours quotidien non mobilisé
- base de calcul de la CNU : exact/360
- commission d'engagement : 0.08% de l'encours plafond

Article 2 : Le Conseil Municipal sera informé de cette décision lors d'une prochaine réunion.

Article 3 : Cette décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Douai et publiée dans le registre des délibérations

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois.



Fait à Raimbeaucourt  
Le 11 juillet 2018  
Le Maire,  
Alain MENSION